

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/655

27 mars 2006

(06-1359)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignement en vue de l'atelier du 31 mars 2006

Communication présentée par Cuba

La communication ci-après, reçue le 23 mars 2006, est distribuée à la demande de la délégation de Cuba.

1. En vue de l'atelier sur la mise en œuvre de l'Accord SPS, les participants ont été invités à donner les réponses aux questions suivantes. Voici les réponses de Mme Eva María Quintana.

2. Vu les contraintes budgétaires normales d'un petit pays en développement soumis à un blocus, les experts de la capitale ne peuvent se rendre à toutes les réunions du Comité SPS. Généralement, ceux qui participent le plus régulièrement aux réunions du Comité sont les représentants de la Mission en poste à Genève. Toutefois, aucun effort n'est épargné pour assurer la participation des spécialistes de la capitale, qu'il s'agisse du point de contact ou des points d'information nationale qui, à Cuba, sont les suivants:

- Point de contact: Mme Eva María Quintana, spécialiste de la politique commerciale de la Direction des organismes internationaux du Ministère du commerce extérieur;
- Point d'information: Dr. Roberto Bolaños, spécialiste de l'Institut de médecine vétérinaire (Instituto de Medicina Veterinaria);
- Point d'information: M. Julio Piedrahita, du Centre national de préservation des végétaux (Centro Nacional de Sanidad Vegetal);
- Point d'information: Dr. María Victoria Luna, de l'Institut national d'hygiène des aliments (Instituto Nacional de Higiene de los Alimentos).

3. Un groupe national interinstitutions participe aux travaux du Comité SPS liés à l'Accord sur l'agriculture. Par ailleurs, un groupe de travail technique se consacre à l'analyse des prescriptions sanitaires et phytosanitaires reçues du Secrétariat de l'OMC et distribuées à toutes les personnes intéressées dans le pays, y compris en dehors de la capitale. Sont membres de ce groupe les autorités nationales/points d'information mentionnés dans le précédent paragraphe, le Ministère du commerce extérieur; le Ministère de l'agriculture; le Ministère de l'industrie alimentaire; le Ministère de l'industrie sucrière; la Chambre de commerce de la République de Cuba; et le Centre de promotion des exportations.

./.

4. On dispose dans la capitale des renseignements accessibles sur la page Web de l'OMC, des documents disponibles en salle de réunion et des rapports des délégués de la mission sur le déroulement des réunions auxquelles ils participent.

5. Le point de contact fait circuler les prescriptions: il les distribue aux groupes d'intérêt, de façon à ce qu'elles soient rapidement divulguées. Ce processus est suivi par le groupe de travail, au moyen d'une réunion mensuelle. De cette façon, si certaines prescriptions peuvent intéresser une entité, elles sont immédiatement traitées par le groupe et transmises au point de contact, qui demande des renseignements aux auteurs de ces notifications. En outre, si nécessaire, une stratégie nationale est définie pour répondre aux nouvelles exigences des interlocuteurs commerciaux.

6. L'expérience de mon pays en matière d'assistance technique est liée à l'aide qu'elle a reçue de l'OMC, parrainant des ateliers et des rencontres entre experts au niveau national, régional ou à Genève même. Le pays définit les besoins en matière d'assistance technique au moyen des questionnaires qui sont envoyés par l'intermédiaire de l'OMC. Toutefois, le nombre croissant et la complexité de plus en plus grande des nouvelles mesures sanitaires et phytosanitaires établies surtout par les pays développés implique un important renforcement de l'infrastructure, une forte augmentation de la charge de travail, et l'étoffement des équipes, du personnel et des technologies, que les économies et les exportateurs des pays en développement ne sont pas en mesure de prendre seuls en charge non plus qu'ils ne peuvent s'adapter rapidement à ces prescriptions.
